

20 décembre

(**Rwanda - Zaïre - ONU/HCR**) : Accord tripartite signé à Genève par le Rwanda, le Zaïre et le HCR concernant l'aide à fournir aux rapatriés volontaires, la récupération de leurs biens et leur sécurité. L'opération de rapatriement volontaire qui commencera en février 1996 ne donnera que très peu de résultats.

Janvier

(**Est-Zaïre/Kivu**) : Recrudescence des affrontements dans le Masisi et le Walikale (Nord-Kivu) et qui s'étendent au Sud-Kivu.

16 janvier

(**Canada - MINUAR**) : L'ambassadeur canadien à l'ONU confirme au secrétaire général l'intention du Canada de retirer ses troupes de la MINUAR en février parce que le mandat n'est pas jugé viable par les autorités canadiennes.

1^{er} mars

(**Canada - ONU/TPI**) : La juge canadienne, Louise Arbour, est nommée procureur en chef des tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

Avril

(**Rwanda/Gvt - MINUAR**) : Départ des derniers soldats de la MINUAR II.

3 avril

(**Canada - ONU/HCDH**) : Le Canada verse au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme une contribution de 500 000 \$ destinée au financement de projets au Rwanda et en ex-Yougoslavie.

11 mai

(**Est-Zaïre/Nord-Kivu**) : Attaque d'un convoi de l'organisme CARE près de Goma (Nord-Kivu) qui fait 13 morts. Les associations locales des droits de l'Homme estiment à 70 000 le nombre de morts et à 250 000 celui des personnes déplacées.

Août

(**Est-Zaïre/Sud-Kivu**) : Persécutions contre les Tutsi zaïrois installés au Sud-Kivu par les ex-FAR et les miliciens hutu réfugiés au Zaïre.

20 octobre

(**Est-Zaïre/Sud-Kivu**) : Premiers combats des rebelles zaïrois (d'origine tutsi) dits *Banyamulenge* soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, contre les troupes et milices hutu réfugiés au Zaïre depuis 1994. L'offensive est dirigée, d'une part, contre les camps de réfugiés hutu et, d'autre part, vise à assurer le contrôle des villes et des espaces frontaliers.

23 octobre

(**Canada - ONU/Est-Zaïre**) : Le Canada condamne les affrontements dans le Sud-Kivu et approuve l'envoi d'un émissaire spécial du secrétaire général de l'ONU.

30 octobre

(**Canada - ONU/Est-Zaïre**) : Prise de Bukavu au Sud-Kivu. L'ambassadeur canadien à Washington, Raymond Chrétien, est nommé émissaire spécial de l'ONU au Zaïre.

5 novembre

(**OUA/États africains - Est-Zaïre**) : Lors d'un sommet régional à Nairobi tenu sous les auspices de l'OUA, les chefs d'État présents demandent à l'ONU de déployer une force neutre afin de créer des sanctuaires pour les réfugiés pris sous le feu des belligérants dans l'Est du Zaïre.

6 novembre

(**Est-Zaïre/Nord-Kivu**) : Prise de Goma au Nord-Kivu. La rébellion est conduite par Laurent Kabila (d'origine luba). Ce dernier est à la tête de la toute récente « Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre », coalition qui englobe plus que les seuls Tutsi zaïrois, et qui s'est donné comme objectif de renverser le président Mobutu.

7 novembre

(**Canada/MAECI - ONU/Est-Zaïre**) : Le ministre canadien des Affaires étrangères demande un cessez-le-feu pour permettre la création de corridors humanitaires dans l'Est du Zaïre.

11 novembre

(**Canada/BPM**) : Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, demande la création, sous la direction canadienne, d'une force d'intervention humanitaire de 10 000 militaires dont 1500 Canadiens.

14 novembre

(**Canada - ONU/Zaïre**) : Consultations à New York, Paris et Washington en vue de la création d'une force internationale d'intervention. Le Canada convoque une réunion afin de former une coalition mondiale de pays capables de fournir un contingent militaire.

15 novembre

(**Canada - ONU/Zaïre**) : Résolution 1080/1996 du Conseil de sécurité qui permet la création d'une force multinationale d'intervention au Zaïre (FMN), sous commandement canadien.

17 novembre

(**Canada/MDN - ONU/FMN - Zaïre**) : Départ des premiers éléments du contingent canadien de la force d'intervention.